

## Intégration de la dimension de genre dans la gestion des risques de catastrophe, la sécurité alimentaire et les flambées épidémiques en Afrique



*Document d'orientation élaboré à partir des recommandations formulées lors de la série inaugurale de dialogues politiques sur la dimension de genre, la RRC, les foyers et flambées épidémiques et la sécurité alimentaire en Afrique, tenue les 4 et 5 juillet 2023 à Addis-Abeba.*

*Préparé par la Mutuelle panafricaine de gestion des risques (ARC), la Direction Femmes, Genre et Développement de la CUA et l'unité de coordination RRC de la CUA.*

**Août 2023**

## 1 Introduction générale

« Il est crucial que les femmes participent à la gestion efficace des risques de catastrophe et prennent part à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques, de plans et de programmes de réduction des risques de catastrophe soucieux de la problématique hommes-femmes ainsi qu'à l'allocation de ressources nécessaires. Il convient de prendre des mesures adéquates de renforcement des capacités pour donner aux femmes les moyens de se préparer et de trouver d'autres moyens de subsistance au lendemain d'une catastrophe. » (Cadre d'action de Sendai pour la RRC 2015-2030).

Au cours des dernières décennies, les catastrophes se sont multipliées et intensifiées dans toutes les régions du continent africain. Elles se soldent par de lourds dégâts matériels, des pertes en vies humaines, la perte de moyens de subsistance et l'insécurité alimentaire. Il est prouvé que les catastrophes climatiques peuvent favoriser la propagation de maladies infectieuses humaines et entraîner une augmentation des foyers et flambées épidémiques, car leur impact sur la répartition géographique et l'écologie des agents pathogènes fait que ceux-ci ont davantage de possibilités de rencontrer des hôtes sensibles<sup>1</sup>.

Certains groupes sont plus vulnérables à ces catastrophes, en particulier les femmes, les personnes âgées, les jeunes, les enfants et les personnes handicapées. La multiplication des catastrophes naturelles et d'origine climatique en Afrique est particulièrement préoccupante pour ces catégories de population. L'intégration de la dimension de genre dans les politiques et mesures de gestion des risques de catastrophe (GRC) joue donc un rôle essentiel dans le renforcement de la résilience de ces groupes vulnérables.

L'augmentation de la fréquence et de l'intensité des risques climatiques, l'insécurité alimentaire aiguë ainsi que les foyers et flambées épidémiques, auxquelles s'ajoutent les inégalités de genre, particulièrement marquées en Afrique, ainsi que les liens entre ces facteurs, se révèlent être l'un des défis majeurs du 21<sup>e</sup> siècle. L'ensemble fait obstacle au développement durable et a un impact considérable sur la réalisation des objectifs de l'Agenda 2063 pour l'Afrique.

Le renforcement de la résilience de l'Afrique face aux menaces climatiques et aux urgences de santé publique, parallèlement à la lutte contre l'insécurité alimentaires et les inégalités de genre, doit être poursuivi dans le cadre plus large de l'élaboration et la mise en œuvre de politiques en tenant compte de la complexité d'un contexte en constante évolution et en adaptant les politiques, les stratégies, les programmes et les plans en conséquence. Les participants aux dialogues politiques ont préconisé des changements d'orientation visant à renforcer les capacités de réaction des pays africains. Le présent document donne un aperçu de ces recommandations.

---

<sup>1</sup> Agosta, S. J., Janz, N., & Brooks, D. R. (2010). How specialists can be generalists: Resolving the "parasite paradox" and implications for emerging infectious disease. *Zoologia (Curitiba)*, 27, 151–162. <https://doi.org/10.1590/S1984-46702010000200001>

L'ampleur de la menace que le changement climatique, les flambées épidémiques et l'insécurité alimentaire font peser sur les vies et les moyens de subsistance de nombreuses communautés Africaines exige que l'Afrique intervienne avec détermination et efficacité afin de renforcer la résilience, atténuer l'impact de ces risques et promouvoir l'adaptation et la résilience.

Seule une transformation politique d'un bout à l'autre du continent permettra d'orienter ces efforts et engager les changements nécessaires en termes d'échelle et de portée.



## 2 Défis politiques

- La crise climatique n'est pas neutre en termes de genre : elle touche davantage les femmes et les filles ;
- Les 1 700 catastrophes naturelles survenues entre 1970 et 2019 ont causé 730 000 morts ;
- 4,03 milliards de personnes ont été touchées par les catastrophes naturelles au cours de la dernière décennie, soit une augmentation de 124% par rapport aux deux décennies précédentes ;
- Les pertes économiques directes se montent à 3 000 milliards USD, soit une hausse de 182% par rapport à la période 1980-1999 ;
- Le secteur agricole, particulièrement important pour les femmes, est le plus touché ;
- 1,3 milliard de personnes touchées par la pauvreté sont des femmes.

- 70% - 90% des richesses sont générées par les terres, mais moins de 10% de ces terres sont possédées par des femmes ;
- 98% des 842 millions de personnes en situation de sécurité alimentaire vivent dans les pays en développement ;
- 1 Africain sur 5 se couche le ventre vide ;
- 140 millions d'Africains sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë.

L'exemple du COVID-19 en Afrique a montré les faits suivants :

- La pauvreté extrême concernait plus de 30 millions de personnes en 2020 et 38,7 millions en 2021 ;
- Le nombre d'enfants vivant sous le seuil de pauvreté est passé à 26 millions à la fin 2020 ;
- 15,6% d'heures de travail et 60 millions d'emplois à plein temps ont été perdus à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2020 ;
- 10,7% de pertes de revenus ont été enregistrés au cours des 3 premiers trimestres 2020.

- En Afrique subsaharienne, les femmes ont un accès limité aux services financiers ;
- En 2017, 37% des femmes vivant en Afrique subsaharienne avaient un compte bancaire, contre 48% des hommes ;
- Il y a plus de femmes que d'hommes ne disposant d'aucune pièce d'identité ;
- Les femmes utilisent moins l'assurance que les hommes.

- **Genre, financement et gestion des risques de catastrophe (F/GRC) et sécurité alimentaire :** bien qu'elles assurent l'essentiel de l'approvisionnement alimentaire en Afrique, les femmes sont largement marginalisées, ne possèdent pas de terres, ont un pouvoir de décision limité et n'ont souvent aucun accès aux moyens de production. Elles sont également exclues des principaux débats. De fait, les femmes et les filles sont plus vulnérables aux catastrophes climatiques, qui représentent une menace croissante, et à l'insécurité alimentaire.

- **Genre, leadership des femmes et sécurité alimentaire :** pour répondre aux besoins des femmes, il convient de ne pas sous-estimer la valeur des données ventilées. Il est essentiel de promouvoir le leadership des femmes dans la recherche sur le climat et le renforcement des capacités en matière de technologies climatiques, telles que celles adoptées dans le secteur de l'agro-industrie, et qui doivent tenir compte de la dimension de genre.

- **Femmes et assurance – Des mécanismes d'adaptation plus efficaces et ciblant les femmes dans le cadre de la GRC et de la sécurité alimentaire :** l'assurance offre des possibilités de collaboration entre les secteurs public et privé, mais il n'existe pas de produits permettant d'aider les femmes à assurer l'approvisionnement alimentaire. Des produits d'assurance spécifiques, comme une assurance-crédit pour les femmes, peuvent contribuer à améliorer les mécanismes d'adaptation des femmes travaillant dans l'agriculture en cas de crise.

### 3 Recommandations politiques



#### 3.1 Recommandation politique 1 : Promouvoir une évaluation des risques et une alerte précoce sensibles au genre



- **Répondre aux besoins essentiels des femmes et des filles en cas de catastrophe** : élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à répondre aux besoins essentiels des femmes et des filles pendant et après une catastrophe, notamment en renforçant les capacités à tous les niveaux ;
- **Donner la priorité à l'intégration de la dimension de genre** : promouvoir les approches sensibles au genre dans le financement et la gestion des risques de catastrophe ;
- **Promouvoir la collecte et l'analyse de données ventilées** : mettre en œuvre des politiques qui donnent la priorité à la collecte de données ventilées par genre afin de mieux comprendre les besoins, vulnérabilités et expériences particuliers des femmes et des filles.

#### 3.2 Recommandation politique 2 : Renforcer l'autonomie et l'état de préparation des communautés



- **Harmoniser les normes dans les programmes transfrontaliers** : promouvoir l'harmonisation des normes et réglementations afin de faciliter la mise en œuvre des programmes transfrontaliers africains ;
- **Promouvoir le leadership des femmes** : encourager le leadership des femmes et leur permettre d'accéder aux facteurs de production par le biais de politiques et initiatives ciblées intégrant davantage le rôle des femmes dans les interventions d'urgence et le relèvement ;
- **Valoriser davantage la contribution des femmes** : souligner la contribution des femmes afin d'attirer l'attention et changer le regard sur leur rôle dans la gestion des risques de catastrophe ;
- **Améliorer les stratégies de communication pour les populations touchées** : développer des stratégies de communication efficaces ciblant les populations touchées, adaptées au contexte local et s'appuyant sur des messages clairs ;
- **Inclure les hommes dans les débats sur les questions de genre** : favoriser l'inclusion en impliquant les hommes dans les débats sur les questions de genre afin de promouvoir l'égalité des genres, de traiter des normes sociales et des stéréotypes et de promouvoir des politiques intégrant la dimension de genre.

### 3.3 Recommandation politique 3 : Renforcer les mécanismes d'assurance et de financement en Afrique



- **Promouvoir la mobilisation des ressources nationales** : mettre en œuvre des politiques qui donnent la priorité à la mobilisation des ressources nationales et renforcer les institutions financières locales afin de renforcer les capacités financières des communautés ;
- **Améliorer le financement des risques de catastrophe pour les femmes** : adopter des politiques visant à promouvoir un financement sensible au genre, une meilleure allocation des ressources permettant de répondre aux besoins des femmes, et un accès équitable aux ressources financières ;
- **Créer un environnement favorable à l'assurance** : créer un environnement favorable à l'accès des femmes à l'assurance en adoptant des réglementations et des réformes politiques visant à introduire des produits d'assurance tenant compte de la dimension de genre ;
- **Renforcer les capacités du secteur privé** : renforcer les capacités du secteur privé en matière d'autonomisation des femmes grâce à la formation et l'accompagnement afin de contribuer à sa participation active au secteur de l'assurance ;
- **Créer un fonds pour la transformation de la dimension de genre** : créer un fonds pour la transformation de la dimension de genre grâce à des initiatives gouvernementales favorisant un accès inclusif aux services financiers.

### 3.4 Recommandation politique 4 : Promouvoir une approche coordonnée et la coopération internationale



- **Élaborer un plan de préparation régional** : élaborer un plan de préparation régional et intégré qui tienne compte des vulnérabilités et des difficultés spécifiques au continent africain et donne la priorité à des mesures proactives pour améliorer la préparation aux différents risques et situations d'urgence ;
- **Intégration effective et analyse de la dimension de genre** : mettre en œuvre un processus continu d'intégration et d'analyse de la dimension de genre afin d'intégrer systématiquement les questions de genre dans les programmes et les politiques ;
- **Promouvoir le renforcement des capacités** : promouvoir les programmes de renforcement des capacités au niveau national ;
- **Alléger le fardeau des femmes** : briser les codes et alléger le fardeau des femmes ;
- **Renforcer la collaboration entre les parties prenantes** : instaurer, avec les parties prenantes concernées au niveau national, une collaboration axée sur la croissance économique, la nutrition et la gestion des risques de catastrophe, tout en promouvant une approche fondée sur le financement commun. Promouvoir le partage des connaissances et la collaboration au niveau régional.

### 3.5 Recommandation politique 5 : Renforcer l'adaptation au changement climatique au sein des communautés



- **Promouvoir l'accès des femmes à la propriété foncière** : promouvoir l'accès des femmes aux facteurs de production ;
- **Améliorer l'accès aux technologies** : permettre aux femmes d'accéder plus facilement à des technologies abordables et modernes, aux terres et au financement, afin de promouvoir des systèmes alimentaire et agricoles durables ;
- **Mettre en œuvre un suivi efficace** : combler les lacunes en matière de suivi dans la mise en œuvre des politiques en matière de genre, de gestion des risques de catastrophe et de sécurité alimentaire, ainsi que d'autres politiques établies à tous les niveaux. Promouvoir l'application concrète de ces politiques et assurer un suivi actif ;
- **Promouvoir la mise en œuvre des politiques** : élaborer et mettre en œuvre des politiques globales permettant d'intervenir immédiatement après une crise, ainsi que des stratégies de relèvement à long terme au lendemain d'une catastrophe naturelle.

### 3.6 Recommandation politique 5 : Recommandations en matière de partenariats éclairés



- **Donner la priorité à la collaboration** : instaurer, à différents niveaux et avec d'autres donateurs au niveau national, une collaboration axée sur la croissance économique, la nutrition et la gestion des risques de catastrophe, tout en promouvant une approche fondée sur le financement commun ;
- **Tirer parti des ressources existantes** : les partenariats doivent tirer parti des ressources existantes, comme les fonds communs, et les harmoniser, afin de répondre aux besoins communs en matière de développement ;
- **Élargir le rôle des partenariats** : les partenariats financiers et techniques durables doivent combler les lacunes en matière de genre, de GRC et de sécurité alimentaire ;
- **Renforcer les partenariats régionaux** : promouvoir et renforcer les partenariats régionaux ainsi que les collaborations impliquant plusieurs parties prenantes, car ils sont les moteurs du développement durable.

## 4 Références et bibliographie

Voici une liste de références pour en savoir plus sur les sujets abordés :

1. Stratégie de l'ARC en matière de genre : [https://www.arc.int/sites/default/files/2021-09/ARC\\_Gender-Strategy\\_2019.pdf](https://www.arc.int/sites/default/files/2021-09/ARC_Gender-Strategy_2019.pdf)
2. Plateforme africaine sur la dimension de genre et la GRC : <https://www.arc.int/gender-platform/>
3. Rapport de synthèse de la série inaugurale de dialogues politiques sur la dimension de genre, la RRC, les foyers et flambées épidémiques et la sécurité alimentaire en Afrique, tenue les 4 et 5 juillet 2023 à Addis-Abeba : <https://www.arc.int/gender-platform/sites/default/files/2021-05/PB3-AP-Gender-and-disaster-risk-reduction.pdf>
4. Rapport du PNUD sur le genre et la GRC : <https://www.arc.int/gender-platform/sites/default/files/2021-05/PB3-AP-Gender-and-disaster-risk-reduction.pdf>
5. Rapport de la Banque Mondiale sur la dimension de genre dans la RRC : <https://www.arc.int/gender-platform/sites/default/files/2021-05/Gender-Dimensions-of-Disaster-Risk-and-Resilience-Existing-Evidence.pdf>
6. FAO et ARC, 2021. Le leadership féminin et l'égalité hommes-femmes dans la lutte contre le changement climatique et la réduction des risques de catastrophe en Afrique. Appel à l'action, Accra : <https://www.fao.org/documents/card/en/c/CB7431FR>
7. UNDRR, 2021. Gender-responsive disaster risk reduction : A Policy brief <https://www.undrr.org/publication/policy-brief-gender-responsive-disaster-risk-reduction>
8. Part de la population mondiale en situation d'insécurité alimentaire modérée ou sévère, par genre, 2015-2021.
9. Stratégie de l'UA pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes 2018-2028 : [https://au.int/sites/default/files/documents/36897-doc-52569-au-fr-final\\_web.pdf](https://au.int/sites/default/files/documents/36897-doc-52569-au-fr-final_web.pdf)